



**Dix-neuvième séance du cinquième mandat, mercredi 27 mars 2024 à 18h30**

*Salle U259, Uni Dufour, 2ème étage*

**Procès-verbal**

**Présents**

Thierry Mathieu (président)  
Anton Alexeev  
Clara Berrada  
Betrancourt Mireille  
Mathilde Bourrier  
Mathieu Caesar  
Lorraine Chappuis  
Delphine Courvoisier  
Fanny Cuman  
Andreas Dettwiler  
Alexandre Flückiger  
Corine Frischknecht  
Luka Gigli  
Stéphanie Girardclos  
Marine Girardin  
Paul Guichard  
Dominique Jaillard  
Robin Lüchinger  
Christophe Lovis  
Robin Luechinger  
Elisabetta Marchesini  
Martin Guillermo  
Sébastien Muller  
Marcelo Olarreaga  
Noémi Ott  
Romain Pauménil  
Didier Péclard  
Isabelle Racine  
Aurélien Roux  
Lucía Ruiz Rosendo  
Yoanna Sanchez  
Nicolai Servais  
Sarah Scholl

**Rectorat**

Yves Flückiger, recteur  
Stéphane Berthet, vice-recteur  
Céline Carrère, vice-rectrice  
Micheline Louis-Courvoisier, vice-rectrice  
Jean-Marc Triscone, vice-recteur  
Didier Raboud, secrétaire général

**Excusé-e-s**

Kinda Amoune  
Sophie Brandon  
Bernard Cerutti  
Valérie Dullion  
Doris Forster

Iaroslav Gaponenko  
Alessio Giarrizzo  
Elori Harriet  
Sophie Michelet  
Mary O'Sullivan  
Vasiliki Tsaita-Tsilimeni  
Jean-Pierre Wolf  
Brigitte Galliot, vice-rectrice

**Absent-e**

Aliona Siniukovich

**Secrétaire**

Sophie Desjacques Carnegie

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

**Le Président** accueille de nouveaux membres auxquels il souhaite la bienvenue :

**Mme Sarah Scholl**, professeure en faculté de théologie qui remplace le prof. François Demange ;

**Mme Isabelle Racine**, professeure en faculté des lettres, qui remplace la prof. Ecaterina Bulea Bronckart ;

**M. Mathieu Caesar**, professeur en faculté des lettres, qui remplace le prof. Pierre Cosson.

### 1.1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

### 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité moins deux abstentions.

## 2. COMMUNICATIONS DU BUREAU ET SUIVI DE SÉANCE

**Le Président** fait état du courrier adressé au rectorat et de sa réponse, faisant suite à la communication du rectorat sur la stratégie des ressources humaines « Personnes & Cultures : Travailler ensemble l'Université de Genève, du mercredi 10 janvier 2024. Il remercie le Recteur de sa réponse et demande si quelqu'un souhaite ajouter un élément.

Cela n'étant pas le cas, il passe à la problématique des indemnités des membres de l'Assemblée.

**Le Président** informe des indemnités reçues pour les membres des différents corps à l'exception du corps professoral. Il clarifie les modalités de paiement : une personne n'ayant pas déclaré 20 heures de séance, n'a pas d'indemnité. Entre 20h et 30h, les indemnités sont dues. Les montants reçus seront déclarés en 2025.

## 3. COMMUNICATIONS DU RECTORAT ET RÉPONSE AUX QUESTIONS

**Le Recteur** indique que la COB a été acceptée par le Grand Conseil et qu'un montant global de 25 millions a été voté, 19 millions pour la COB et 6 millions en couverture des déficits.

En collaboration avec l'IHEID, un centre interdisciplinaire sur la gouvernance de l'eau a été créé. Il sera doté de 8,2 millions sur 4 ans par le DFAE. L'université participe à hauteur de 1,5 millions et organise une levée de fonds de 3 millions. Le centre conjoint avec IHEID en études humanitaires sera fermé, IHEID ne souhaitant plus y participer. Il continue toutefois au sein de l'université.

Enfin, il a participé à la séance du FNRS comme président des académies suisses des sciences et la volonté du FNRS a été confirmée d'augmenter le niveau des salaires des doctorant-es de 10%.

**Le Recteur** remercie l'Assemblée des échanges constructifs, parfois un peu plus difficiles au long des neuf années de son rectorat. Il remercie son équipe du rectorat du travail effectué, le Président de l'Assemblée et le Bureau pour la collaboration. De nombreux débats restent à venir.

*Le Recteur est chaleureusement applaudi.*

## 4. CONSEIL DE DISCIPLINE : VOTE

#### **4.1. Proposition d'un membre titulaire représentant le corps étudiant (AU-24.01)**

**Le Président** indique que le corps étudiant propose la candidature de M. Emiliano Zanelli comme membre titulaire représentant le corps étudiant en remplacement de Mme Aline Chappuis démissionnaire. Il soumet la proposition au vote.

*A l'unanimité moins une abstention, M. Emiliano Zanelli sera proposé comme titulaire du Conseil de discipline.*

#### **4.2. Proposition d'un membre suppléant représentant le corps étudiant (AU-24.02)**

**Le Président** indique que le corps étudiant propose la candidature de M. Antoine Völki, comme membre suppléant représentant le corps étudiant en remplacement de M. Léo de Abreu, démissionnaire. Il soumet la proposition au vote.

*A l'unanimité moins une abstention, M. Antoine Völki est proposé comme suppléant au Conseil de discipline.*

**Le Président** informe qu'il appartient au rectorat de désigner ces deux personnes.

### **5. RAPPORT DE GESTION 2023 DE L'UNIVERSITÉ (AU-24.03) : VOTE**

**Le Président** ouvre la discussion.

#### **5.1. Discussion**

**Mme Frischknecht** fait part de plusieurs remarques :

- Sur la forme, il existe une hétérogénéité dans l'usage des titres, parfois le titre de professeur-e est mentionné, et d'autres fois non. Ceci aussi bien dans le texte que dans la liste des prix. Elle estime qu'il faudrait une homogénéité dans l'usage.
- En ce qui concerne la médaille pour l'innovation, le professeur Hollmuller n'est pas mentionné et il s'agit d'un oubli à rectifier.
- 3.3 *Développer de nouveaux formats de transmission des savoirs (p. 26 et suivantes)*, elle propose d'ordonner les sujets traités selon le public concerné.
- 4.2. *Développer les activités para-académiques permettant d'améliorer l'expérience étudiante et le développement de compétences transverses (p. 32)*, la crèche Eve Horizon est mentionnée. Elle se demande pourquoi elle se trouve dans cette rubrique et si des étudiant-es ont participé à ce développement.
- 5.6. *Highlights recherche (p. 48)*, il est mentionné des équipes de département, parfois seulement une équipe, parfois l'université et il est difficile de savoir précisément de qui il est question.
- Page 55, le Scientral Park est mentionné alors qu'il l'est déjà en page 7 dans les événements en avril. Est-ce une volonté de le mentionner deux fois ?

**M. Cattaneo** répond que cela sera corrigé et qu'il s'agit d'une erreur.

**Mme Frischknecht** poursuit :

- Page 73, pour l'évolution du personnel, ils sont mentionnés en équivalent plein temps (EPT). Cela ne permet pas de se rendre compte du nombre réel de personne travaillant à l'Université. Ne serait-il pas possible de donner les deux chiffres afin d'avoir une meilleure perception du nombre d'employé-es de l'université ?
- Page 80, il existe des doublons entre tableaux et graphiques. Une variation en fonction des années serait pertinente en page 78.
- A la page 80, sur l'expérimentation animale, est-il prévu de définir ce que l'on entend par « degré de gravité » ?

**M. Cattaneo** remercie vivement Mme Frischknecht de son travail de relecture attentive. Il relève que ses remarques sont très utiles et que des corrections seront apportées. Il indique que le rapport de gestion reprend les indicateurs de la COB, ce qui parfois oblige à intégrer des objets à des endroits qui ne semblent pas pertinents. Il ajoute que selon la nature de l'information, il n'est pas possible de tout nommer ; la longueur du texte est une contrainte. La crèche Eve Horizon pourrait être intégrée dans un autre chapitre. Le doublon relatif au Scientral Park sera corrigé. Quant à la notion d'EPT, cela facilite le renvoi vers les éléments budgétaires. Concernant, la demande d'avoir des indications du nombre de personnes travaillant à l'université, cette remarque sera prise en

compte pour les prochains rapports de gestion, cela nécessiterait à ce stade un trop gros travail de modification. Il s'excuse d'ailleurs du délai très court de discussion du rapport de gestion qui devra être envoyé au DIP le mardi après Pâques.

Enfin, le degré de gravité sur l'expérimentation animale sera explicité.

**M. Péclard** interroge sur l'évolution du nombre d'étudiant-es (p.68), avec une diminution régulière depuis 2020 et il se demande comment s'explique cette baisse et si elle concerne toutes les universités suisses ou seulement Genève.

**M. Cattaneo** répond que cette baisse concerne toutes les universités. Le pic de 2020 correspond au COVID. Une forme de croissance devrait se retrouver en 2024. Une réflexion est à mener sur la promotion des filières envers les collégien-nes du bassin lémanique. Avant le COVID, il y avait moins de mobilité des étudiant-es, et après le COVID une mobilité accrue des étudiant-es est constatée. Une réflexion est menée sur les actions à entreprendre.

**Mme Carrère** ajoute que la réforme du Bac français a également eu une incidence sur le nombre d'étudiant-es inscrit-es. L'impact de la pandémie est le principal facteur qui a empêché la mobilité, rallongé le temps d'étude et par conséquent a augmenté le nombre d'étudiant-es inscrit-es.

**M. Péclard** demande si le constat est le même dans toutes les universités suisses.

**Mme Carrère** répond que cela n'est pas le cas de l'EPFL. Pour les autres universités, il y a toujours un certain décalage avec les statistiques, et les chiffres harmonisés, mais il semble que ce soit plus spécifique à Genève et en partie dû aux nombres d'étudiant-es détenteur-trices du bac français en baisse. C'est une spécificité genevoise. Ensuite, les tendances sont différentes entre facultés, il y a des tendances lourdes selon les facultés, par ex. en Lettres, et il existe des spécificités institutionnelles ; c'est pourquoi un groupe de travail a été mis en place pour la promotion des filières. Il s'agit également de recentrer la communication sur l'employabilité et des arguments plus pragmatiques,

**Mme Girarclos**, page 18 « *améliorer la durabilité* » indique toutes les initiatives menées à l'Université. L'amélioration n'est pas vraiment mesurée, de plus deux initiatives nommées proviennent de la base et non du rectorat. Bien entendu, elles sont soutenues par le rectorat mais la manière dont le rapport de gestion est structuré laisse à penser que cela provient du rectorat. Cette ambiguïté la dérange. L'amélioration de la durabilité doit être une impulsion du rectorat et ne peut venir uniquement de la base. Elle se demande si une formulation différente pourrait lever ces ambiguïtés et permettre de comprendre qui fait quoi dans un souci de transparence. Une hiérarchisation plus claire serait appréciable.

**M. Cattaneo** répond que le côté « *tutti frutti* » est un choix délibéré permettant de montrer que la communauté universitaire est motivée, et donner une image globale du développement des initiatives liées à la durabilité. Il comprend la demande et en effet cela pourrait être mieux signalé.

**M. Triscone** indique que le rapport de gestion a pour objectif de montrer tout ce qui a été fait et mettre en valeur toutes les initiatives autour du développement durable. Un choix est opéré par le service de communication. Il comprend le point mais le rapport est destiné à l'extérieur.

**Mme Girarclos** indique que pour l'extérieur mettre sur le même plan les initiatives de la base et celles du rectorat, n'est pas satisfaisant.

**M. Triscone** estime pour sa part que cela est plutôt positif si les incitations du rectorat embarquent toute la communauté.

**M. Cattaneo** indique que les objectifs du rectorat s'appuient également sur des initiatives plus individuelles en participant au renforcement de la stratégie.

**Mme Courvoisier** se réfère à la page 21 qui fait mention des collaborations avec les organisations internationales. Des exemples sont donnés et sur ces trois exemples, il s'agit d'hommes professeurs. Ce sont des exemples trop homogènes et elle aurait souhaité que ces exemples ne concernent pas seulement le corps professoral et pas uniquement des hommes.

**M. Cattaneo** prend acte et indique que lors de la rédaction, il est attentif avec ses équipes sur cet aspect, malheureusement pas dans le cas cité.

**Mme Courvoisier** relève que c'est uniquement à cet endroit qu'elle a constaté un manque d'hétérogénéité.

**Mme Ott** mentionne qu'à la page 20 sur la semaine de la durabilité, les étudiant-es ne sont pas mentionné-es. Alors que depuis 2017 cette manifestation est organisée par l'association des étudiant-es pour le développement durable. Ensuite pour la mode upcyclée, les projets sont ceux des collégien-nes et cela n'est pas mentionné.

**M. Cattaneo** ne connaît pas très bien le dossier mais indique que c'est une semaine importante pour l'institution et initiée par les étudiant-es. Il s'agit bien de collaboration entre le rectorat et les étudiant-es, à l'initiative de cet événement soutenu par le rectorat. Il prend note de le mentionner dans le rapport.

**M. Gigli**, à la page 78, le graphique indique la proportion de femmes et d'hommes dans les formations. Il se demande si des détails plus individuels existent, par faculté notamment.

**M. Cattaneo** n'a pas d'information sur la structuration de ce graphique qui provient du service égalité et diversité.

**Mme Chappuis** revient sur les discussions relatives aux initiatives autour du développement durable. Elle estime important de *rendre à César ce qui appartient à César* et de différencier dans le rapport de gestion, les initiatives de la communauté universitaire.

**M. Cattaneo** a pris bonne note.

**M. Muller**, sur le développement professionnel du PAT, page 61, il est fait mention d'un plan global de développement sur les compétences transversales serait proposé. Il se demande de quel plan s'agit-il ? Il est membre de l'Assemblée, et de la Commission du personnel et n'a pas entendu parler de ce plan...Il connaît la stratégie des RH, mais ce plan, il n'en a pas entendu parler.

**M. Raboud** indique qu'il existe une directive du développement du personnel.

**M. Muller** insiste en disant qu'il est fait mention d'une directive mais également d'un plan. De quel plan s'agit-il ?

**M. Cattaneo** relève que la formulation est maladroite et que cela sera modifié.

## 5.2. Vote sur l'adoption du rapport de gestion 2023

**Le Président** soumet le rapport de gestion au vote, avec les modifications transmises en séance.

*A l'unanimité moins une abstention, le rapport de gestion est adopté par l'Assemblée.*

## 6. RAPPORT SUR LA PROCÉDURE DE DÉSIGNATION (AU-24.04)

**Le Président** rappelle des précédentes discussions, notamment la demande de création d'une commission pour évaluer la procédure de désignation.

**Le Bureau** a décidé de rédiger un texte qu'il vous propose ce soir. L'objectif de ce rapport est de laisser une trace pour les prochaines Assemblées qui devront mettre en place une procédure de désignation. Le texte n'a pas vocation à être diffusé mais de rester dans les archives du secrétariat de l'Assemblée. **Le Président** ouvre la discussion.

### 6.1. Discussion et approbation de l'Assemblée

**M. Flückiger** salue l'initiative du Bureau tout en relevant que cela n'avait pas été décidé de la sorte. D'un point de vue formel, il n'est pas très satisfait. Il est d'avis que l'Assemblée doit proposer un projet de procédure définitif et de l'adopter afin de permettre aux prochaines Assemblées de bénéficier de l'expérience de ce plénum. Il propose de désigner une commission chargée d'établir un règlement de procédure définitif.

**Le Président** indique qu'il a pris bonne note de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance.

**Mme Bourrier** remercie le Bureau d'avoir pris soin de rédiger ce rapport d'archive qui a le mérite d'exister. Elle demande si l'ajout d'un graphique ne serait pas utile afin d'avoir un rétro-planning utile.

**Mme Bétrancourt** remercie le Bureau d'avoir rédigé le document qu'elle trouve synthétique et qui probablement sera très utile aux prochaines Assemblées.

**Le Président** prend acte de la demande de planning joint au document.

*Le rapport est validé à l'unanimité moins une abstention.*

## 7. CALENDRIER DES SÉANCES DU PREMIER SEMESTRE 2024

**Le Président** indique que la séance du 17 avril est maintenue pour discuter de la modification de trois articles du Règlement du Personnel relatifs à l'âge de la retraite. Il souhaite que les différents corps transmettent leurs demandes éventuelles d'amendement au secrétariat jusqu'au 12.04 afin que le Bureau puisse compiler les demandes et préparer au mieux le plénum sur le sujet. Les

remarques d'ordre général peuvent être envoyées aux représentant-es des différents corps au Bureau.

La séance du 22 mai est conservée en réserve, dans l'attente des éventuels points à discuter avec le nouveau rectorat.

## 8. DIVERS

**Le Président** s'adresse au recteur et aux membres du rectorat :

Monsieur le Recteur, cher Yves Flückiger,  
Madame et Monsieur les membres du rectorat, Cher Stéphane Berthet, Chère Céline Carrère,  
Chère Brigitte Gaillot, Chère Micheline Louis-Courvoisier, Cher Jean-Marc Triscone,

Vous me permettrez un bref discours, préparé avec le bureau. En effet, je ne possède pas l'incroyable capacité de notre Recteur d'improviser un discours !

Il est donc l'heure pour vous de prendre congé de nous. ENFIN ! vous vous dites peut-être, vous qui étiez plutôt un spécialiste des sprints et non des marathons ! Pour celles et ceux qui l'ignoraient, je vous invite à consulter les articles de presse qui retracent la carrière sportive parallèle de notre recteur ou la vidéo de bilan du recteur parue la semaine dernière !

Je suis toutefois certain que vous n'imaginiez pas devoir jouer les prolongations à l'université même si votre parcours démontre un intérêt marqué pour la gestion de l'institution : depuis 2007 comme vice-recteur au côté du recteur Vassalli, puis depuis le 15 juillet 2015, comme recteur de l'université. Une longévité qui vous honore !

Durant votre mandat de recteur vous avez œuvré afin que la ville et le canton reconnaissent la valeur de notre université et son rôle actif dans le développement de la région. Vous avez présidé Swissuniversities et mené des combats essentiels pour la défense de l'enseignement supérieur en Suisse, pour une politique européenne ouverte afin de ne pas isoler la Suisse des chercheurs et chercheuses étrangères. Vous avez inlassablement défendu les intérêts de l'université et augmenté de manière substantielle les moyens financiers mis à sa disposition par le politique. Vous avez incarné notre université sur tous les fronts et ainsi contribué au rayonnement de l'institution.

Mais si la direction d'une institution telle que l'Université de Genève est un exercice délicat, c'est sans aucun doute un sport d'équipe. Vous avez eu le privilège d'être épaulé, durant vos deux mandats à la tête de l'institution, par 9 vice-rectrices et vice-recteurs très impliqués.

Monsieur le Vice-Recteur Berthet, premier membre du personnel administratif et technique à devenir vice-recteur, et dont l'expertise en astronomie et astrophysique lui a permis de naviguer dans la galaxie des universités, institutions de recherche et organisations pour les relations internationales de l'Université de Genève. M. Berthet qui devra encore participer quelques années aux débats de l'Assemblée puisqu'il rempile !

Madame la Vice-Rectrice Carrère, et son sens du timing pour avoir intégré le rectorat en février 2020 lors d'une période peu troublée. Grâce à son humanité, son calme et son sens de la négociation, elle a réussi à mettre en valeur les centres inter-facultaires. Elle dirige maintenant le GSI et nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle mission.

Madame la Vice-Rectrice Gaillot s'est fait la voix d'une nouvelle manière de concevoir la gestion des ressources humaines à l'Université. Dans cette période critique pour le personnel de l'institution, sa détermination et sa persévérance pour trouver des solutions concrètes ont été remarquables et remarquées.

Madame la Vice-Rectrice Louis-Courvoisier qui a œuvré au développement des cours transversaux inter-facultaires. Elle a également réussi à faire aboutir le projet historique d'anonymisation des examens.

Monsieur le Vice-Recteur Triscone a été l'indéfectible promoteur d'une stratégie immobilière moderne et durable pour une institution dont la thématique des locaux a toujours été un îlot de chaleur. Le projet d'un campus autour de l'Arve laisse un horizon inspirant pour notre institution.

Monsieur le secrétaire général, Didier Raboud, qui a su maîtriser et prévoir de nombreux risques. Ses aptitudes à identifier des solutions sont un atout précieux pour l'Université. Son calme et sa sérénité ne sont plus à démontrer. Ils égalent probablement sa disponibilité. Nous le remercions et lui souhaitons une excellente continuation au sein du prochain rectorat.

Monsieur le directeur de la transition numérique Antoine Geissbuhler. Sans oublier les vice-recteurs De Werra, Hochstrasser et Oris ainsi que toutes celles et ceux qui, pendant ces neuf années, ont contribué d'une manière ou d'une autre au projet commun du Rectorat

Chaque corps de la communauté universitaire a bénéficié de vos expertises et de votre énergie !  
Merci à chacun et à chacune !

Durant nos recherches pour vous trouver un ou une successeur, l'Assemblée s'est demandé ce qui faisait une bonne rectrice ou un bon recteur. Parmi ces caractéristiques, certaines nous ont semblées être particulièrement importantes : être à l'écoute de sa communauté, être capable de gérer cet immense bateau qu'est l'Université et surtout réussir à le faire naviguer à travers les crises. Ou encore avoir suffisamment de courage pour se placer en position conciliante entre des parties adverses, ce qui revient parfois à être entre le marteau et l'enclume. Force est de constater que vous incarnez ces caractéristiques : votre disponibilité, votre ouverture et votre bienveillance vous honorent. Après bientôt 9 ans en tant que Recteur, vous avez amené l'Université à surmonter de nombreuses crises. Courage, il ne reste plus que deux jours ouvrables et tout semble bien aller !

D'ailleurs, cela me fait penser en parlant du marteau et de l'enclume. L'Assemblée n'a, bien entendu, pas toujours été d'accord avec vos décisions ou propositions. Et elle vous l'a fait savoir. Mais durant vos mandats, et malgré la grave crise du COVID, vous avez toujours su écouter et communiquer. Il y avait un pilote à bord et cela a grandement rassuré. Vous avez toujours répondu aux questions posées en plénière, vous maîtrisiez l'art de répondre en détails sans jamais trop vous engager sur les demandes, notamment celles de l'Assemblée. Dans l'ensemble, à l'heure de tirer un bilan, on peut dire que les rapports avec l'Assemblée ont été cordiaux et vous n'avez été que peu chahuté.

Au nom des membres de l'Assemblée, je vous remercie ainsi que tout le rectorat, de votre engagement au service de l'Université. Nous formulons nos meilleurs vœux pour la suite de vos parcours respectifs. Quant à vous, Monsieur le recteur, cher Yves, nul doute que nous entendrons encore parler de vous...

*Chaleureux applaudissements de l'assistance.*

**Le Président** invite les membres de l'Assemblée et le rectorat à un apéritif.

*La séance est levée à 20h00*

Thierry Mathieu  
Président

Sophie Desjacques Carnegie  
Secrétaire